

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

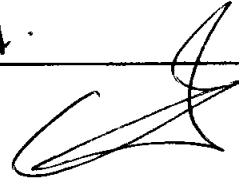
Numéro de gestion : 2016 B 00578

Numéro SIREN : 818 225 377

Nom ou dénomination : CARTRADING

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 12373

copie conforme à l'original



2023 502373

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012020

31122020

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

Société CARTRADING

68 RUE DE FAUBOURG DES POSTES

59000 LILLE

SIRET 8 1 8 2 2 5 3 7 7 0 0 0 1 4

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées AUTOMOBILE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%

0

Bénéfice imposable à 28%

4 534

Déficit

Bénéfice imposable à 15%

38 120

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A

Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

x

NON

Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

NORECA
12 RUE ROSENBERG
62320 ROUVROY

Tél: 0321762121

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 26/05/2021

Lieu LILLE

Qualité et nom du signataire:

EL WAFI FARID

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Signature

Examen de conformité fiscale (ECF)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			
Montant des distributions autres que celles visées en (a)			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis (5) Total (a à h)			

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CG)	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	4 172	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		Société CARTRADING				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		68 RUE DE FAUBOURG DES POSTES		59000 LILLE			
Numéro SIRET *		8 1 8 2 2 5 3 7 7 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 0		3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	45 100	030	9 334	35 766	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	45 100	048	9 334	35 766	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	146 410	062		146 410	92 230
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	17 360	070		17 360	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	70 810	074		70 810	59 185
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	19 753	086		19 753	2 594
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	254 334	098		254 334	154 009
	Total général (I+II)	110	299 434	112	9 334	290 100	154 009
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000	10 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	1 000	1 000	
	Report à nouveau	134			69 076	45 964	
	Résultat de l'exercice	136			24 316	23 112	
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142			104 392	80 076
		Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			50 000	2 937	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			51 015	40 043	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	466	172	84 693	30 953	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			185 708	73 933	
	Total général (I + II + III)	180			290 100	154 009	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	50 000	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	45 100	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	67 451	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1 ^{er} du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société CARTRADING</u>		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13	1	2	2	
				0	2	0	2	
				0	1	9	9	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209	19 500	210	634 968	364 927		
	Production vendue } biens et livraisons intracommunautaires	215		214				
		217		218	41 069			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230	0	639			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	676 037	365 566		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	568 374	305 226		
	Variation de stock (marchandises) *			236	(54 180)	(8 540)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	6 164			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	55 097	17 762		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	3 308	1 527		
	Rémunérations du personnel *			250	32 367	15 780		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	13 706	5 448		
	Dotations aux amortissements *			254	9 334			
	Dotations aux provisions			256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0	190		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	634 169	337 393	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	41 868	28 172		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280	787			
	Produits exceptionnels			290				
	Charges financières			294		28		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	11 350	810	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *			306	6 988	4 222			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	24 316	23 112		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	24 316	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	6 988			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	11 350			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (Part de loyers dispensés de réintégration)	248				
				249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 octies)	986		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 octies)	981			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 quinquies)	992		
	Divers ZFA NG (44 quinquies)	345		Créance due au report en arrière du déficit		346		
						993		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	42 654	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	42 654	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagyl Quabir

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société CARTRADING

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	650	444		446	650	650
	Installations générales agencements divers	450		452	833	454		456	833	833
	Matériel de transport	460		462	43 617	464		466	43 617	43 617
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	45 100	494		496	45 100	45 100
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	63	534		536	63	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	14	544		546	14	
	Matériel de transport	550		552	9 257	554		556	9 257	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	9 334	574		576	9 334	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société CARTRADING

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		666	
TOTAL		680		682		684		686		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
--	-----	--	-----

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	13 034
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	33 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	14 763
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise : Société CARTRADING		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	676 037
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	676 037
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	54 180
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	54 180
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	587 355
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	24 280
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	611 635
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	118 582
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	118 582
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	676 037
Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	01/01/2020
Date de cessation	186	31/12/2020
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</small>		

Capital Ouvrir

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 8 2 2 5 3 7 7 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société CARTRADING

ADRESSE (voie) 68 RUE DE FAUBOURG DES POSTES

CODE POSTAL 59000

VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique 54 Dénomination EMF

N° SIREN (si société établie en France) 815392527 % de détention 00.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 231 Voie BOULEVARD HENRI MARTEL

Code postal 62210 Commune AVION Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 1 8 2 2 5 3 7 7 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société CARTRADING

ADRESSE (voie)

68 RUE DE FAUBOURG DES POSTES

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A ASSOCIE UNIQUE CARTRADING
AU CAPITAL DE 10000 EUROS
68 RUE DU FAUBOURG DES POSTES 59000 LILLE
RC 818 225 377 LILLE MÉTROPOLE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIÉS DU 15 Juin 2021.

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
LE 15 JUIN
A 10 HEURES

LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ CARTRADING, SARL AU CAPITAL DE 10000 EUROS, DIVISÉS EN 500 PARTS SOCIALES, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST À LILLE, SE SONT RÉUNIS AUDIT SIÈGE SUR CONVOCATION QUI LEUR A ÉTÉ ADRESSÉE INDIVIDUELLEMENT, PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION.

L'ASSEMBLÉE EST PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR EL WAFI FARID, EN QUALITÉ DE GERANT DE LA SARL CARTRADING.

SONT PRÉSENTS :

MONSIEUR EL WAFI FARID, REPRESENTANT LA SARL EMF, 231 BOULEVARD HENRI MARTEL 62210 AVION, PROPRIÉTAIRE DE 500 PARTS SOCIALES, NUMÉROTÉES DE 1 À 500.

SOIT AU TOTAL 1 ASSOCIE PRÉSENT TOTALISANT 500 PARTS.

LE PRÉSIDENT CONSTATE QUE L'ASSEMBLÉE EST VALABLEMENT CONSTITUÉE ET DÉCLARE QU'ELLE PEUT DÉLIBÉRER ET PRENDRE LES DECISIONS A LA MAJORITE REQUISE.

LE PRÉSIDENT RAPPELLE QUE L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2020
- AFFECTATION DU RÉSULTAT
- CONVENTION VISÉE À L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

LE PRÉSIDENT DÉPOSE SUR LE BUREAU LES DOCUMENTS SUIVANTS :

LES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ, LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ET L'ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020, AINSI QUE L'INVENTAIRE.

LE RAPPORT DE LA GÉRANCE.

LE TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE.

LE PRÉSIDENT DÉCLARE QUE LES DOCUMENTS REQUIS ONT ÉTÉ ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS QUINZE JOURS AVANT LA DATE DE LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE ET QUE CEUX-CI ONT PU EXERCER LEUR DROIT DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION PRÉVUES PAR LA LOI. LES ASSOCIÉS LUI DONNENT ACTE DE CETTE DÉCLARATION.

LE PRÉSIDENT MET AUX VOIX LES RÉSOLUTIONS FIGURANT À L'ORDRE DU JOUR :

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE, APRÈS AVOIR ENTENDU LECTURE DU RAPPORT DE GESTION, APPROUVE LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020.

EN CONSÉQUENCE, L'ASSEMBLÉE DONNE QUITUS À LA GÉRANCE POUR SA GESTION AU COURS DUDIT EXERCICE.

CETTE RÉSOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME RESOLUTION

LES ASSOCIÉS DÉCIDENT D'AFFECTER LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

- RÉSULTAT CONSTATÉ.. 24316 EUROS

AFFECTATION

- REPORT A NOUVEAU..... 24316 EUROS

CETTE RÉSOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIEME RESOLUTION

DANS LE CADRE DES ARTICLES 50 ET SUIVANT DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966, MONSIEUR EL WAFI FARID, DÉCLARE QU'AUCUNE CONVENTION N'A ÉTÉ CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020.

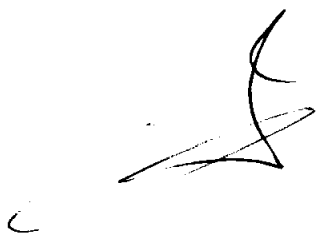
QUATRIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE DONNE TOUS POUVOIRS À MONSIEUR EL WAFI FARID POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS DE PUBLICITÉ AFFÉRENTES AUX DÉCISIONS CI-DESSUS ADOPTÉES.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ ET PERSONNE NE DEMANDANT LA PAROLE, LA SÉANCE EST LEVÉE.

DE TOUT CE QUI PRÉCÈDE, IL A ÉTÉ DRESSÉ LE PRESENT PROCES VERBAL QUI A ÉTÉ SIGNÉ PAR LA GÉRANCE.

MONSIEUR EL WAFI FARID.
GÉRANT.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned to the right of the text 'MONSIEUR EL WAFI FARID. GÉRANT.' and is partially obscured by a small, faint mark to its left.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 Juin 2021.

PROPOSITION AFFECTATION RÉSULTAT.

LE GÉRANT DEMANDE DE PRÉVOIR AINSI QU'IL SUIV LA RÉPARTITION DU RÉSULTAT :

RÉSULTAT CONSTATÉ :

MONTANT..... 24316 EUROS

AFFECTATION :

- RÉSERVE LÉGALE..... 0
- RÉSERVE FACULTATIVE..... 0
- REPORT À NOUVEAU..... 24316 EUROS

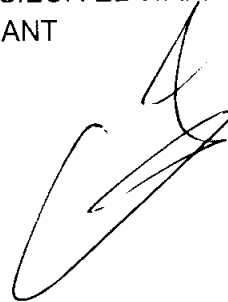
MONSIEUR EL WAFI
GÉRANT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 Juin 2021.

DANS LE CADRE DES ARTICLES 50 ET SUIVANTS DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966, JE
VOUS INFORME QU'AUCUNE CONVENTION N'A ÉTÉ CONCLUE AU COURS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2020.

MONSIEUR EL WAFI
GÉRANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the printed name.